

L'homme et la poterie paléolithiques dans la Lozère

E.-A. Martel, L. de Launay

Citer ce document / Cite this document :

Martel E.-A., Launay L. de. L'homme et la poterie paléolithiques dans la Lozère. In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, III^e Série. Tome 8, 1885. pp. 673-683;

doi : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1885.6415>

https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1885_num_8_1_6415

Fichier pdf généré le 10/05/2018

s'expliquent très naturellement, selon M. Sappey, par la contiguïté permanente du cerveau (sauf l'interposition des méninges), elles pourraient cependant s'expliquer par la seule fréquence de cette contiguïté.

L'homme et la poterie paléolithiques dans la Lozère ;

PAR MM. E.-A. MARTEL ET L. DE LAUNAY.

Les trouvailles qui font l'objet de la présente note ne sont pas des nouveautés absolues ; elles corroborent seulement deux faits jusqu'ici contestés : l'un, particulier, géographique en quelque sorte, *l'existence de l'homme dans la Lozère à l'époque du grand ours des cavernes* ; l'autre, général, *la connaissance de la poterie à cette même époque*. Bien qu'elles ne constituent pas des découvertes proprement dites, les confirmations, les preuves à l'appui de cette nature présentent toujours un intérêt sur lequel il est permis d'insister ¹.

D'autre part, nous ne produisons pas ici de véritables éléments d'étude anthropologique ; il ne s'agit que de fragments où l'on ne saurait trouver des caractères de race. Mais, sur le terrain de la *préhistoire*, la géologie et l'anthropologie s'unissent forcément ; cette science, si jeune, qui cherche à connaître l'homme primitif, si ancien, sert de lien, de ciment, en quelque sorte, à celles qui étudient la structure du globe terrestre et la structure de l'être humain. La préhistoire est, comme la géographie, une de ces sciences transitoires à l'aide desquelles l'humanité parviendra un jour à réaliser la synthèse de la science universelle ; elle formera, avec ses deux voisines, trois anneaux de la chaîne que l'intelligence aspire à river tout entière.

C'est à ce titre que nous nous appesantissons, après tant d'autres, sur la nécessité de conduire toutes les recherches préhistoriques au double point de vue géologique et anthro-

¹ Un extrait de cette note a été présenté par M. de Quatrefages à l'Académie des sciences et inséré dans les Comptes rendus de ses séances (séance du 9 novembre 1885).

pologique ; c'est à ce titre que nous nous excusons d'introduire, dans ce qui va suivre, plus de lithologie et de stratigraphie que ne le comporte réellement le Bulletin de notre Société.

Cela dit, venons à notre sujet.

En 1835, M. Joly, qui vient de mourir professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, trouvait dans la caverne de *Nabrigas*, à 6 kilomètres ouest de Meyrueis (Lozère), un assez grand fragment de poterie grossière (fond de vase) peu cuite au feu, mêlé à des ossements d'*Ursus spelæus* ; sur un crâne de ce carnassier, il vit, en même temps, la cicatrice d'une blessure qui paraissait faite avec un instrument tranchant (silex taillé) ; s'appuyant sur ces découvertes, M. Joly émit donc, l'un des premiers, l'idée que l'homme avait pu être contemporain du grand ours des cavernes. La proposition était précocce, et la note où le jeune savant décrivait la caverne de Nabrigas et exposait, pièces et démonstrations en main, sa manière de voir, passa presque inaperçue¹. Quoi d'étonnant à cela, puisqu'il fallut à Boucher de Perthes vingt-sept années de lutte et de persévérance (1836-1863) pour triompher de l'incrédulité ?

Depuis que les preuves indéniables de l'existence de l'homme quaternaire se sont accumulées de tous côtés, on a exploité à outrance le riche ossuaire qui nous occupe ; voilà cinquante ans que les fouilleurs s'y succèdent tous avec bonheur ; or, pendant ce demi-siècle, rien de conforme aux trouvailles de 1835 n'avait été exhumé de cette fosse célèbre, bien que tout le sol en eût été bouleversé et que de nombreuses familles d'*ursus* en fussent sorties ; dans aucune grotte de la contrée on n'avait même recueilli de vestiges de l'homme paléolithique. Aussi les conclusions de M. Joly passèrent-elles dans la classe des conjectures hasardées ; aussi MM. Jeanjean, Trutat, Cartailhac, l'abbé Cérès, etc., en vinrent-ils à nier la contemporanéité de l'homme et du grand ours dans la Lozère et même dans les Cévennes du Languedoc.

¹ *Bibliothèque universelle de Genève*, année 1835, t. I. p. 349.

En 1883 seulement, une belle hache en silex taillé, du type de Saint-Acheul, devint un premier argument contre cette négation absolue; elle fut rencontrée par M. le docteur Prunières (de Marvéjols), dont on connaît les beaux travaux sur les dolmens et les crânes trépanés néolithiques de la Lozère, dans une grotte des gorges du Tarn, à côté d'un « fémur gigantesque d'*ursus*, qui avait longuement suppuré, sans guérir ». Cette fouille donna aussi, paraît-il, quelques menus fragments humains; mais M. Prunières, ne les ayant pas extraits de ses propres mains, n'osa pas les produire à côté de sa hache, si convaincante; louable excès de prudence, souvent trop rare chez les fouilleurs.

Du 28 au 30 août 1885, nous avons enfin recueilli, à Nabrigas même, dans une poche profonde, vierge de fouilles et non remaniée par les eaux, *quelques ossements humains et un morceau de poterie, en contact immédiat avec les restes d'au moins deux squelettes d'*Ursus spelæus*.*

Les ossements humains, malheureusement pas assez grands pour être déterminables en tant que race, comprennent une portion de mâchoire (maxillaire supérieur gauche), avec sept alvéoles gardant encore trois dents adultes jeunes (canine, première et deuxième grosse molaire); une apophyse mastoïde gauche et sept autres morceaux de crânes, provenant de plusieurs individus d'âges différents. La mâchoire paraît avoir appartenu à une femme, l'apophyse à un homme, et l'un des débris de crâne à un enfant de deux ou trois ans.

La pièce de poterie, fort petite (41 millimètres sur 55 millimètres), a tout l'aspect des quelques fragments de céramique découverts jusqu'à présent dans les dépôts d'*Ursus* et donnés comme paléolithiques; la pâte est noirâtre, friable, s'émiettant sous les doigts, par suite de sa cuisson très incomplète, liée par des grains de quartz et de mica et des parcelles de calcaire et de charbon; les rugosités des deux faces indiquent que le vase avait été façonné à la main: l'une, convexe, est rouge, engobée d'une couche de cette

argile hydroxydée que le phénomène sidérolithique éocène a étendue sur les causses en nappes abondantes ; l'autre face, concave, semble revêtue d'une sorte de vernis noir ; l'épaisseur atteint 16 millimètres. Ces caractères témoignent de la plus primitive antiquité ; et la grossièreté de cette poterie rudimentaire devient convaincante, quand on examine à côté les fragments de terre cuite néolithique, *solide et ornée*, trouvés dans la grotte de la Chèvre, à 150 mètres au-dessous de celle de Nabrigas, parmi les cendres, les mâchoires de porc, les os de ruminants et de rongeurs d'un foyer de la pierre polie.

Plusieurs fois déjà on a signalé des restes de poterie, ainsi associés, dans les cavernes, aux animaux éteints de l'époque quaternaire. Ces découvertes de Bize (Tournal, 1827), de Pondres (Christol, 1828), de Nabrigas (Joly, 1835), d'Aurignac (Lartet, 1862), de Rochebertier (Charente), etc., celles mêmes de M. Dupont, en Belgique (Trou du Frontal), ont été contestées¹. MM. de Mortillet, Cartailhac, Cazalis de Fondouce, Trutat, Evans, Lubbock, etc., affirment que l'homme de la pierre taillée n'a pas fait le moindre essai de céramique. Ils ont pour adversaires Lartet, Christy (qui a fait mouler pour le *British Museum* le fragment de 1835 de Nabrigas), MM. de Quatrefages, Hamy, Joly, Dupont, de Ferry, Garrigou, etc., qui ont admis, après mûrs examens, l'authenticité de ces rares trouvailles.

Dans les deux camps, les autorités sont considérables. Il importe donc, puisque nous produisons un nouvel élément de discussion, de parer d'avance à la grave objection des remaniements et, à cet effet, d'expliquer en détail les circonstances de la découverte et de décrire avec précision le gisement où elle a eu lieu.

Dans sa notice de 1835, M. Joly a démontré péremptoirement non seulement que la caverne de Nabrigas n'a subi au-

¹ V. de Nadaillac, *les Premiers Hommes*, t. I, p. 96. Paris, Masson, 1881, 2 vol. in-8°.

cun remaniement alluvial depuis l'époque quaternaire, mais encore que son remplissage, postérieurement à cette époque, s'est opéré lentement, par voie d'infiltrations et d'éboulements et nullement par des inondations diluviennes récentes. Il invoque comme preuves : la hauteur de la caverne au-dessus du niveau actuel de la rivière de la Jonte (300 mètres) ; l'absence totale de graviers et de cailloux roulés (galets) ; la position relative des ossements d'*ursus*, indiquant que nombre d'individus sont morts sans violence là où ils gisent aujourd'hui, dans leur repaire, avant la débâcle boueuse qui a anéanti l'espèce et clos la période quaternaire dans la Lozère ; l'abondance extrême de ces ossements et la conservation de leurs arêtes. On ne saurait raisonnablement discuter ces arguments, déduits d'une scrupuleuse observation ; nous n'avons qu'à les ratifier pleinement et à en ajouter d'autres, qui les corroborent tous.

Il y a peu d'années, M. Poujol mit à découvert, sous une mince nappe de stalagmite, au beau milieu et en travers de la grande salle de Nabrigas, un squelette d'*ursus*, absolument complet, couché de côté, dans la posture la plus normale d'un animal mort sur place. Pas un os n'était dérangé de sa position naturelle. Comment prétendre, après cela, que des courants torrentiels aient bouleversé l'intérieur de Nabrigas ? Nous tenons ce renseignement de la bouche même des ouvriers qui assistaient M. Poujol et qui partagèrent sa déception quand, après deux jours de travail pour dégager la bête entière, le squelette, décomposé dans un limon exceptionnellement humide, tomba en poussière impalpable, au premier effort tenté pour le soulever.

En dessous de la caverne de Nabrigas, la grotte de la Chèvre, ouverte dans la paroi dolomitique du causse Méjean, à 150 mètres au-dessus de la Jonte, procure aussi un sérieux élément de réfutation contre la théorie des remaniements post-quaternaires dans cette région ; comme toutes les cavernes environnantes, elle a été fouillée à maintes reprises ; elle se classe parmi les habitations néolithiques ; pour bien

fixer notre manière de voir, nous avons voulu consulter ce gisement plus moderne, et voici le résultat de notre investigation : le sol de toute la partie antérieure de la grotte est une terre noire, entièrement artificielle, composée presque intégralement de véritables *kjökkenmöddings* (déchets de cuisine); dans les endroits non fouillés on n'a qu'à gratter quelque peu pour trouver en abondance les tessons de vases, les cendres de foyers et les os de ruminants domestiques cassés en long et incisés ; là, pas plus que dans les couches superficielles de Nabrigas, point de graviers ni de cailloux roulés ; ce qu'on foule aux pieds, c'est le terrain même qu'ont foulé les hommes de la pierre polie ; au-dessus il n'y a qu'un épais lit de fumier moderne, dû aux brebis languedociennes, dont les longs troupeaux viennent s'abriter là pendant les jours d'orage. Un flot diluvien post-quaternaire n'aurait-il pas bouleversé ces *kjökkenmöddings* ; n'y aurait-il pas intercalé des galets et des sables quartzeux ?

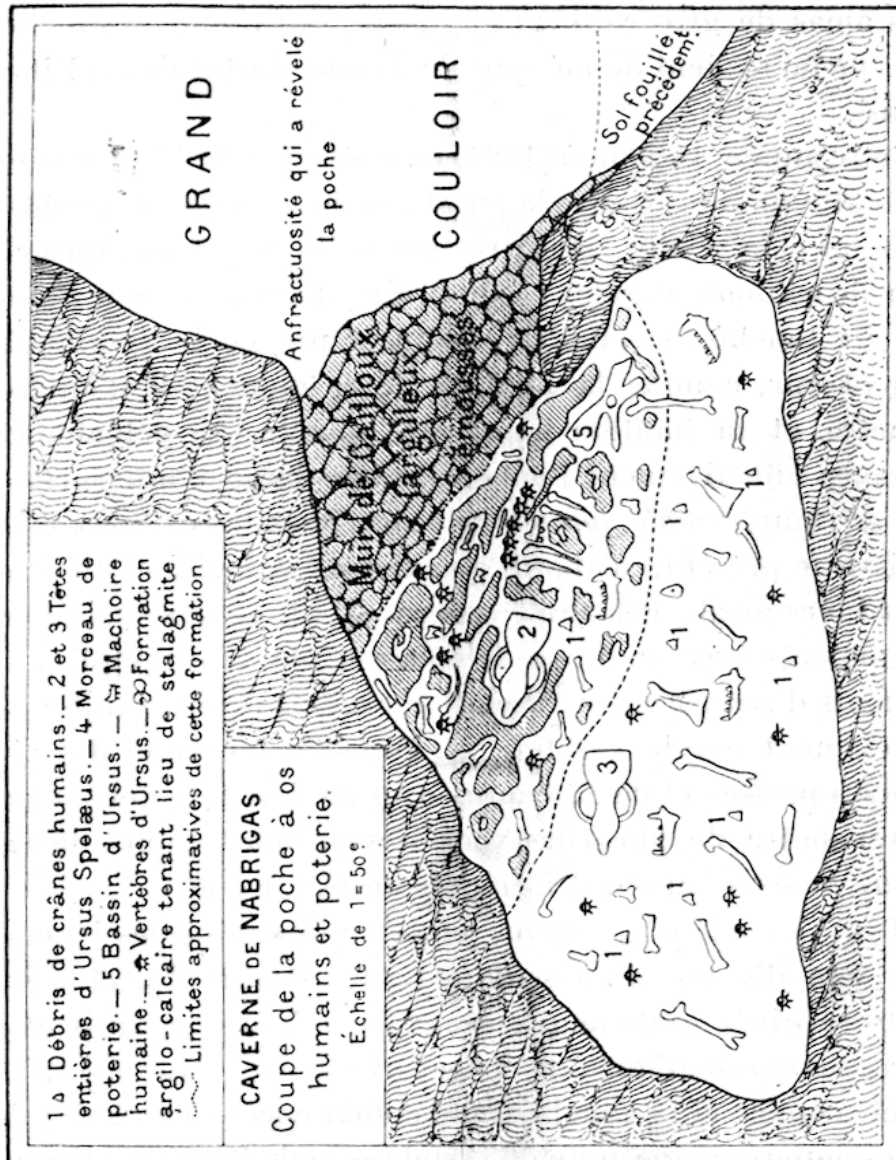
Ce n'est pas tout : au fond de la grotte de la Chèvre, l'infiltration et l'humidité ont dû toujours former obstacle à l'habitat humain ; la stalagmite résonne sous nos pas, les graviers continuent à faire défaut, et la couche artificielle manque aussi ; crevons la nappe de carbonate de chaux : sous le dernier coup de pioche apparaît un cubitus d'*Ursus spelæus* tout incrusté de calcaire cristallisé, puis viennent des dents, des métacarpes, des vertèbres, etc., dans le limon rouge paléolithique ; nous ne poussâmes pas plus loin l'expérience, qui nous parut décisive.

Si une inondation de l'époque néolithique avait délayé l'intérieur de la Chèvre, le terreau artificiel de la partie antérieure eût recouvert, sans aucun doute, la stalagmite du fond, formée directement au-dessus d'un dépôt d'*ursus* ; exigera-t-on une démonstration plus vigoureuse ? Nous ne croyons pas que l'on puisse tirer de la stratigraphie des cavernes de plus solides arguments !

En conséquence, la Jonte, n'ayant pas remanié une grotte située à 150 mètres au-dessus de son lit (la Chèvre), n'a pu,

à *fortiori*, en bouleverser une autre (Nabrigas), ouverte 150 mètres plus haut encore.

Ceci dit sur la manière d'être générale de la caverne de



Nabrigas et sur l'in vraisemblance des remaniements post-quaternaires dans les terrains riverains de la Jonte, passons à la poche qui nous occupe spécialement.

Il va sans dire qu'après cinquante années d'exploitation toutes les parties aisées à atteindre et à dépouiller, dans Na-

brigas, sont absolument épuisées ; l'un de nous avait déjà reconnu, en 1884, que les aires des salles et couloirs étaient vidées jusqu'au roc et qu'il ne fallait plus fouiller ailleurs que dans les creux de parois hermétiquement clos par d'énormes amas de gros cailloux anguleux. Ces premières recherches ne lui avaient donné que de l'*ursus* (restes de sept individus).

Cette année, le 28 août 1885, en quête de pareille occasion, nous attaquâmes, contre la paroi gauche d'un large corridor, dans un coin reculé, derrière une saillie rocheuse, un petit mur de cailloux anguleux, émoussés (non roulés), qui n'avait pas été touché et semblait dénoncer une poche semblable. L'épaisseur, comme la hauteur de ce mur, était d'environ 1 mètre, et sa hauteur à peu près double. Le déblaiement dégagea effectivement l'ouverture très large d'une sorte de cul de four, *comblé jusqu'à la voûte*. Sous les cailloux et en arrière se présenta d'abord, en guise de stalagmite, un lit de gros blocs argilo-calcaires, caverneux, de couleur jaunâtre, agglomérés avec un limon de même teinte, tout rempli d'ossements d'*ursus* ; cette formation argilo-calcaire avait assez exactement moulé certains os. Après l'enlèvement des plus grosses masses et de 25 centimètres de limon ossifère, après la rencontre de plusieurs vertèbres et dents d'ours, la *machoire humaine* apparut à travers un bloc troué.

Tout à côté et au même niveau vinrent successivement une tête d'*ursus*, d'un seul morceau, longue de 47 centimètres, privée seulement du maxillaire inférieur droit et de l'arcade zygomatique gauche et ayant conservé ses arêtes vives, comme si l'animal eût été enfoui encore en chair ; des côtes entières ; une suite de vertèbres emboîtées ; un bassin ; des os longs intacts, etc. ; en un mot, un squelette désarticulé, mais à peu près complet et dont la position sur le flanc droit ne permettait pas de douter que l'animal fût venu expirer dans cette cavité. De là aux remaniements postérieurs il y a loin !

Bien entendu, les ouvriers déblayeurs nous cédèrent la

place dès l'instant où ils atteignirent le limon jaune, et tous les os furent recueillis de nos mains.

Une fois vidée, la poche mesurait 3 à 4 mètres de longueur, 2 à 3 mètres de largeur et 1 à 2 mètres de hauteur. Elle s'étendait en arrière de l'amas de cailloux, descendant un peu, de façon que le fond se trouvait à 1 mètre environ en contre-bas de l'ouverture qu'obstruait cet amas.

Nous avons dit que de gros blocs argilo-calcaires, remplaçant la stalagmite, encombraient et recouvraient même presque entièrement le haut du limon ossifère ; ces blocs diminuaient de nombre et de volume dans la profondeur, en même temps que le limon passait insensiblement du jaune clair au jaune brun, puis au brun rouge ; de sorte que la tranche inférieure de la terre à ossements revêtait la couleur la plus foncée et ne contenait plus un seul caillou argilo-calcaire.

Ce *facies*, tout particulier, permet de croire que cette formation tient vraiment le lieu et la place de la stalagmite et a été produite par les infiltrations chargées de carbonate de chaux ; la poche, étant hermétiquement bouchée par un épais matelas de cailloux anguleux, ne présentait pas de surface exposée à l'air ; l'eau calcifère, infiltrée à travers les cailloux, a imprégné le limon à os et, faute d'évaporation, n'a pu déposer rapidement, sous forme de pellicule stalagmitique, le carbonate en suspens ; celui-ci, au contraire, soustrait aux influences atmosphériques, s'est combiné lentement avec l'argile du limon rouge pour constituer cette matière argilo-calcaire, tendre, presque plastique, qui a moulé beaucoup d'ossements ; la combinaison, altérant la couleur du dépôt primitif par l'introduction du sel de chaux, s'est propagée *decrecendo* sur une certaine épaisseur, mais pas jusqu'au fond de la poche, évidemment parce que l'eau de suintement n'a pu traverser toute la hauteur du limon ; voilà pourquoi la couche supérieure est devenue jaune clair et l'inférieure restée brun rouge, sans qu'une démarcation nette sépare les deux teintes. La dégradation est constante, par transitions mé-

nagées. Pareille singularité se fût-elle réalisée, si des courants, même faibles, avaient jamais remanié la poche en question ? Certes non, et les deux terreaux (jaune et rouge) se fussent confondus en un. L'infiltration seule a donc agi dans ce creux depuis que les ossements y reposent. N'est-ce pas une preuve sérieuse ajoutée à celles de M. Joly ?

Ces observations pourront paraître trop minutieuses ; elles ont leur valeur, ce nous semble, pour établir la contemporanéité de nos vestiges humains.

En effet, la mâchoire d'homme (ou plutôt de femme) gisait, on l'a vu, dans la partie supérieure du limon jaune, à côté d'un squelette d'*ursus* ; c'est plus bas, à différents niveaux, jusque dans la couche la plus foncée, que se sont trouvés les autres restes de crânes humains. Pour ordre seulement, on notera que ces miettes humaines sont dans le même état de décomposition animale que ceux de l'*ursus* et happent aussi fortement à la langue.

La poterie s'est rencontrée aux deux tiers de la hauteur (environ 2 mètres de la surface). Divers fragments rongés et des dents de ruminants (grand cerf), des os d'ours, même, portant de nombreuses empreintes de morsures, étaient épars dans la même poche. Enfin, au-dessous du premier squelette d'*ursus*, une seconde tête, longue de 30 centimètres, fracturée, mais qui a pu se reconstituer tout entière avec les deux maxillaires inférieurs et les deux arcades zygomatiques¹ ; sans parler des autres os d'ours des cavernes (plus de 100 kilogrammes) de toute nature et de toute taille.

Qu'un grand ours ait apporté là les fragments de crânes humains et de poterie, comme des os à ronger, qu'ils aient été introduits dans la poche par la débâcle quaternaire, quelle que soit enfin la cause de ce bizarre assemblage, il est au moins certain que ni un remaniement alluvial ni la main humaine n'ont amené ces fragments où ils gisaient.

¹ Elle appartient aujourd'hui au club Alpin Français, 30, rue du Bac, à Paris.

Si un homme néolithique avait creusé en cet endroit une fosse de 2 mètres de profondeur, en y laissant choir ce fragment de vase, nous n'aurions pas constaté cette remarquable et régulière pénétration du carbonate de chaux à travers le limon rouge ; le fossoyeur, comme l'eau torrentielle, eût dérangé la probante stratification qui nous paraît sans réplique.

Il n'y a point là de déduction hardie ; on reconnaîtra, nous l'espérons, que nos conclusions sont tirées d'observations consciencieuses et de détails précis.

Sans nous arrêter à quelques autres circonstances tout aussi démonstratives, résumons-nous, en disant que nous tenons dès maintenant pour avérés deux faits jusqu'ici controversés, l'un particulier, l'autre général :

1° L'existence de l'homme dans la Lozère à l'époque du grand ours ;

2° La connaissance de la poterie à cette même époque.

Présentation de trois Australiens vivants ¹ ;

PAR M. TOPINARD.

Il y a une dizaine de jours, M. Hamy était avisé par notre ancien collègue, le docteur Boggs, médecin de l'armée anglaise aux Indes, de la présence de ces Australiens à Paris. M. Hamy m'en fit part et, ensemble, nous allâmes leur rendre visite. Un quatrième était à l'hôpital, atteint de phthisie pulmonaire, et succomba le jour suivant ; je fis mon possible, mais sans résultat, pour que son corps fût envoyé au laboratoire Broca, afin d'être disséqué. Nous donnâmes rendez-vous à ces trois Australiens ici, au laboratoire, où nous les étudîâmes davantage. Enfin, nous nous rencontrâmes à nouveau

¹ Les photographies ci-jointes sont celles de la femme *Jenny*, haute de 1^m,56, ayant un indice céphalique de 71.2. Je les dois à l'obligeance du prince Roland Bonaparte.